

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

DOLLARD DES ORMEAUX

par GÉRARD SIMARD, avocat

Le 24 mai courant, l'on célébrera, en maints endroits de la Province, l'anniversaire de la victoire d'héroïque épique, de Dollard des Ormeaux, à la Roche Fendue, près de Villemarie, au printemps de 1659. Et, en commémorant cet événement, nous ne pouvons pas nous rappeler tout ce qu'il a fallu, chez ces preux, de mâle patriotisme et d'entière abnégation, pour consentir, de bonne grâce à immoler leur vie, à cette minute historique de notre vie nationale, sur l'autel de la patrie agonisante.

Nous étions alors en 1659. Le glas funèbre allait bientôt sonner l'heure du trépas de la colonie. Depuis vingt ans et au-delà, la France de Richelieu, oublieuse de ses traditions, menaçait de laisser tomber de ses mains le sceptre conquérant qui avait ouvert la colonie à la lumière et à la civilisation. Nos supplices à la couronne se multipliaient. Dix ambassades se suivaient. Mais ce fut en vain. Nos appels désespérés demeuraient sans écho. Et pendant ce temps, l'irquois ennemi, déjà fort de cent victoires et dont la sauvagerie hardiesse s'accroissait de nos faiblesses présentes, méditait, aux feux de ses bûchers de ravir à la Première Puissance de l'Europe, les derniers lambeaux de terre que le prosélytisme de ses fils avait conquis à sa couronne. L'on peindrait difficilement alors les tragiques angoisses de la population entière terrorisée. Les Hurons, alliés des Français, avaient succombé sous la hache des Bardabes. Les dernières énergies de la race s'usaient dans l'attente funèbre du trépas. Et toute la population de la ville et des environs, ramassée dans les murs de la capitale, attendait tremblante, la mystérieuse apparition d'un héros sauveur.

Heureusement pour nous, la Providence qui se joue des calculs humains veillait sur les destinées de la colonie de ses bénédictions. Et, à la minute suprême, Dollard parut. Héros cornélien, ne semble-t-il pas opportun de rappeler à son adresse les vers du poète de l'héroïsme.

Chez les âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Fils des croisés, issu du même sang, que la Pucelle d'Orléans, lui aussi entendit ses voix, dans ses colloques prolongés avec la mystérieuse nature. Et le héros, désormais immortel, cuirassé de ses seize preux, se leva soudain, à l'appel mystérieux et profond de sa race, pour ainsi dire, en puissance et dans un élan de sublime dévouement, prit le chemin qui le conduisait à son Calvaire. Le 1er mai, lui et les siens, étaient aux pieds du long-Sault. Et après huit jours de tenace effort et de frénetique résistance contre une armée d'irquois, dont le nombre centuplait la leur, nos héros se couchaient dans la mort, ensevelis sous les ruines de la Patrie.

La vertu de leur sang avait sauvé la colonie.

L'héroïsme de Dollard, il va sans dire, n'était pas l'effet d'un accès d'ardeur passagère et inconsidérée. Loin de là. L'héroïsme est fils de l'amour, et de l'amour porté à sa plus haute puissance, puisque c'est la totale immolation de son être et de sa vie au bénéfice des personnes ou des collectivités de son choix. Et tel est bien le puissant et magique mobile qui a inspiré notre héros. Déjà, l'histoire l'atteste, il était en possession de l'opinion de terre qu'il défendait patiemment, opiniâtement par la hache et le soc dont les traces mille fois renouvelées, ont composé, dans nos montagnes et nos plaines fécondes, le poème rustique du travail. Et son âme, nourrie de la substance de notre passé, séduite par les beautés chevaleresques de notre histoire, et confiante dans les destinées de sa race, avait épousé son pays d'élection et rêvé d'associer sa vie à la fortune du sol qu'elle habitait. Dollard, en d'autres termes, avait fait de la Nouvelle France sa patrie d'adoption. Et son héroïsme sauveur ne fut, à l'heure des suprêmes angoisses, que l'épanouissement de son amour robuste pour la terre qu'il avait faite sienne et qu'il entendait, fût-ce même au prix de sa vie, garder au culte de son Dieu, à la couronne de ses

pères, et à l'amour de sa race.

En vérité, Dollard, depuis, n'a cessé aux yeux de la raison éclairée, de symboliser le patriotisme agissant et pur de tout alliage.

Les temps, sans doute, ont changé. La France, aux prises avec son allié d'hier, dans les champs de Roshach et de Plassey a dû céder, en définitive, à la puissance des armes du vainqueur. Et la colonie, éprouvée, pantelante, passait, par le Traité de Paris, sous l'allégeance étrangère. Depuis, mille circonstances historiques ont entamé son entité ethnique. La politique nouvelle a reculé ses frontières. Des flots d'immigrants venus de toutes parts ont mis ses forêts en fuite et peuplé ses zones inhabitées. Presque partout le verbe du vainqueur se repercutait par mille voix et par mille échos. Par la collaboration des particuliers et de l'Etat, l'industrie a dompté les forces hydrauliques que la nature avait distribuée avec profusion à travers le continent. Des traditions et des coutumes nouvelles ont pris racine. Et que sais-je encore. Mais ni la mutation des souverainetés, ni l'apport des éléments nouveaux, ni les évolutions successives de l'organisation sociale et politique n'ont ébranlé les fondements rationnels du patriotisme canadien.

Et en effet.
La patrie, pouvons-nous dire, après bien d'autres, c'est le sol qui nous a vus naître avec sa langue, ses loix, ses coutumes et ses traditions, toutes choses dont l'ensemble contribue puissamment à unifier les activités d'une race et à orienter l'effort collectif dans le sens de sa vie et des données de son histoire.

Et néanmoins, rien ne s'oppose à ce que la fédération des états fédérés, poursuive, dans sa zone d'action respective, des fins parallèles et superposées à celles des groupements ethniques dont elle se compose. Et pourquoi l'union des esprits et l'accord des volontés, pour ces fins particulières, ne s'effectueraient-ils pas, par-dessus les divergences de races, en l'absence de communauté de langue, de coutumes, de traditions, et en dépit des conflits inévitables et passagers qui naissent sur les confins de leurs juridictions respectives? "La nationalité, observe justement un publiciste de renom, consiste surtout dans la constante unité d'association, de langue et de race, dans le développement régulier des formes et des institutions sociales, dans la délimitation naturelle du territoire. Qui ne voit qu'une nation peut obéir à une autre, en conservant ces éléments, comme dans les Empires de l'antiquité et du moyen-âge où des peuples souvent très différents les uns des autres vivaient sous la loi d'un seul souverain". (1)

Et voilà pourquoi, en notre qualité de premiers possesseurs du sol, héritiers d'une civilisation brillante, chargée de gloire, riche de vertus séculaires et de trésors particuliers, nous tenons jalousement à garder intact et la langue et les coutumes et les traditions par où se perpétue cet héritage de nos pères. Et nous croyons qu'il serait inouï d'écarter ces éléments de patriotisme sain et d'unité durable et féconde sous le hautain prétexte de servir les intérêts généraux de la race.

Non! Le patriotisme, sainement entendu, fondé sur la loi de charité et de justice sociale, se concilie aisément avec les exigences du déboulement de notre patriotisme national. Et il faudrait être aveugle pour se persuader que le patriotisme local est fait d'exclusivisme rebelle et irréductible.

La sagesse consiste à se mettre d'accord avec les réalités présentes.

Et puisque tout se lie, tout s'enchaîne dans l'économie et la vie des nations, que le présent s'accroît et se fortifie des apports du passé, que les vertus, les traditions, de nos pères trouvent un écho dans les profondeurs de l'âme nationale, il serait téméraire de s'obstiner à vouloir frapper d'ostracisme tout ce qui n'entre pas dans le cadre de mouvements étrangers à notre vie et en marge des données séculaires de notre histoire nationale. Le

(1) Tapparelli: Essai théorique de droit naturel. Tome 4. p. 365.

passé, en effet, pour tout organisme social est un phare, d'où se projettent, en puissantes clartés, les lumières qui orientent et dirigent le libre jeu de leur action politique, sociale et économique. Et aller à l'encontre de cette loi de singulière portée nationale, serait méconnaître la nature humaine dont les aspirations, les tendances, se chargent de particularités ethniques, d'atavismes séculaires, d'influences locales, et repousser par suite l'alliance féconde d'une force dont l'action parallèle à celle des Etats est une garantie de félicité durable et de progrès certain. L'expérience récente que l'on devine plaine de en faveur de la doctrine que nous énonçons. Et voilà pourquoi, les auteurs du pacte confédératif, conscients de leurs responsabilités, et éclairés sur les besoins et les justes exigences des divers organismes sociaux, ont confié à leurs mains la gouverne de leurs intérêts respectifs.

La conclusion s'impose maintenant. Fidèles à la haute leçon de patriotisme descendue des hauteurs du geste héroïque de Dollard et de ses compagnons, dont nous célébrons l'anniversaire, notre devoir, à l'heure présente est d'alimenter notre patriotisme sincère et agissant aux sources innaltérables de la tradition française et britannique. L'histoire et la raison, au reste, nous l'enseignent de concert.

Et au pied du monument dressé à leur mémoire, pour immortaliser leur geste sauveur, puissent les fils de leur race, prendre, dans un élan de juste et sereine fierté, l'irréductible résolution de garder intact le legs de nos pères, si lourd d'enseignements féconds, de mâles vertus, de gloires insignes, et, éminemment respectueux de l'ordre nouveau, de continuer sous le drapeau de la nouvelle Albion les traditions d'héroïsme, de vertus sociales et d'orthodoxie politique qui furent le salut et l'honneur de nos Pères.

Rimouski 20 mai 1921.

GERARD SIMARD.

NOTULES

Le chanoine Coube, dans une intéressante et instructive conférence qu'il a faite lundi soir à Québec devant un auditoire considérable dans les rangs duquel on présume qu'il y avait de nombreux possesseurs de planchettes "Ouidja", a démontré, avec preuves irrécusables, que le spiritisme n'est rien autre chose qu'une religion, un culte et un hommage rendus à Satan, qu'il est une erreur condamnée par l'Eglise comme étant contraire à la foi, à la morale et à la raison, parce que la pratique de cette religion nouvelle conduit inévitablement et fatalement à la perte de la foi, à l'immoralité, à la folie et au suicide.

Les spirites prétendent, d'un côté, que par leur système de communication merveilleuse avec l'au-delà, au moyen d'un médium quelconque, tel qu'une table, un guéridon, une planchette, les vivants réussissent à converser avec les esprits, Dieu, les anges, ou les morts; l'Eglise catholique, d'autre part, déclare que par ce système perilleux le seul esprit avec lequel on entre en colloque est le diable ou Satan lui-même, esprit de l'erreur et du mal, et que tout catholique fidèle doit s'abstenir des pratiques spirites.

Le nouveau service de wagons-lits que le Chemin de fer National a inauguré le premier mai à l'intention des voyageurs qui prennent le train de nuit à Lévis pour descendre vers l'est est une de ces améliorations d'utilité publique qu'il n'est que juste de souligner pour en féliciter et remercier les Autorités.

Tous ceux d'entre nous qui voyagent entre Rimouski et Lévis ou Québec savent combien il est ennuyeux et pénible d'attendre à la gare de Lévis entre onze heures et minuit l'arrivée de l'Océan Limited. Si l'on tient à ne pas manquer le train, il faut traverser de Québec à Lévis d'assez bonne heure. Autrement, l'on risque toujours que le bateau subisse quelque retard et que le "Limité" file avant qu'on soit arrivé... A présent, vous pouvez

trois fois par semaine (nous en avons fait l'agréable expérience) traverser à 9 ou 10 heures, et vous installer immédiatement pour la nuit dans le wagon-lits tout prêt à vous recevoir à l'extrémité de la gare, et dormir dès lors sans inquiétude jusqu'à votre arrivée à destination. Le wagon, où l'on dort douillettement, sera attaché, au convoi quand il entrera en gare, et l'on n'a rien à y voir! Le lendemain, on sera rendu frais et dispos, après une pleine nuit de repos.

Nous voudrions cependant que ce service de wagons-lits attachable au "Limité" ne se fasse pas seulement trois fois, mais six ou même sept fois par semaine, c'est-à-dire quotidiennement. Car, on n'est pas toujours à même de choisir le jour ou plutôt la nuit d'un départ et de le faire adonner pour qu'il tombe juste un mardi, un jeudi ou un samedi!

Ceux qui, de ce temps-ci, font les meilleures affaires sont évidemment les restaurateurs et les hôteliers, qui achètent leurs denrées et provisions aux prix d'avant-guerre pour les servir en plats chauds ou froids, petits ou grands, rigoureusement apprêtés... aux prix de guerre ou d'après-guerre!

Le Rév. Père Thériault

Le Révérend Père Léonce Thériault, des Pères Blancs d'Afrique, est de retour au Canada, après une longue absence de quatorze ans. Le Père Thériault, depuis son départ de Québec, en 1907, a continuellement exercé son ministère sacerdotal à évangéliser les noirs d'Afrique, particulièrement dans l'Ouganda. Il est inutile de dire que son retour au pays natal a mis au comble de la joie ses parents et amis. Le Révérend Père s'est empressé d'aller visiter ses chers vieux parents M. et Madame Jacques Thériault, qui demeurent encore à St-Eloi, et qui attendaient anxieusement leur vaillant et bien-aimé fils, depuis si longtemps. Il est ensuite venu visiter, cette semaine, ses amis et anciens confrères du Séminaire de Rimouski, qui sont heureux, va sans dire, de le revoir, sain et sauf, malgré les difficultés et les fatigues épuisantes d'un apostolat périlleux en un pays lointain, peuplé d'infidèles.

Le Père Thériault est le frère de M. l'abbé Eugène Thériault, curé de Timmins, Ontario.

M. McWilliams

Nous apprenons que M. John McWilliams, de La Pointe-au-Père, est actuellement au Memorial Hospital à New-York, où notre ami subit un traitement au radium sous la direction de médecins spécialistes M.M. les docteurs Keyes et Barringer. Ce traitement, quoique rigoureux et sévère, est très effectif et l'on est confiant qu'il réussira particulièrement bien dans le cas de notre estimé compatriote, à qui nous souhaitons, au nom de tous ses amis de la région de Rimouski, une guérison rapide et parfaite.

LES FLAVIUS

On a joué mercredi soir, au Séminaire, à l'occasion de la fête du distingué supérieur de la maison, la grande tragédie en vers (en cinq actes) du Père Longhaye: "Les Flavius". On nous rapporte—nous regrettons d'avoir manqué cette intéressante soirée—que l'interprétation en a été fort bien réussie et fort goûtée par la nombreuse assistance.

Cette pièce célèbre, assez difficile d'exécution, fut jouée il y a environ 18 ans au temps de M. l'abbé D'A-mours, dont nous étions, c'est le cas de le dire, "les fils soumis et obéissants"... C'est M. D'A-mours lui-même, alors supérieur et préfet, qui fit le choix de la pièce, qui distribua les rôles, et qui exerça, avec beaucoup de patience, d'adresse, de savoir-faire, et aussi de succès, tous et chacun des acteurs. Le programme de la séance de mercredi dernier, qui nous tombe sous les yeux, nous remet en mémoire les élèves de l'époque qui figuraient dans les "Flavius" comme exécutants. Les principaux rôles, si nous avons bonne souvenance, étaient ceux de l'empereur Domitien, du consul Clemens, de ses fils Sabinus et Perrennis, du magicien juif Elymas, de l'affranchi Stephanus, du sénateur Nerva. L'empereur c'était Jean-Baptiste (John pour les amis) Langlais; le consul Clemens était Philippe Pelletier, (aujourd'hui curé de St-Marcellin), et ses fils martyrs (Sabinus et Perrennis) René

POUR LE SEMINAIRE

LE DEVOIR DE L'HEURE

Sous le titre "le devoir des riches", le *Droit* d'Ottawa commente une conférence faite récemment dans la capitale par notre grand économiste, M. Édouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal. Il détache du texte du savant conférencier quelques idées fort opportunes et qu'il nous sera permis de reprendre à notre tour, car elles sont d'utilité générale et ne sauraient trop être répandues dans notre peuple.

Voici donc ce que dit M. Montpetit :

"Pour nous sauver, au milieu de cette civilisation moderne, il n'y a que la pensée et le respect toujours de la morale. Puisqu'elle existe, on doit cependant tirer le meilleur parti possible de la civilisation. Afin de servir notre peuple, afin d'assurer la survivance complète de la race et notre esprit, nous ferons servir la civilisation au culte de la beauté, de l'intelligence. Nous assurons l'or à l'intelligence. Nous bâtissons des écoles, DES COLLEGES CLASSIQUES, des universités, des bibliothèques. Dans tous les sens, il faudra chercher le développement de l'intelligence. Les nôtres devront viser à devenir des maîtres, dans toutes les branches de l'activité humaine. Nous nous formerons nous-mêmes et nous nous saurons nous-mêmes. Il n'y a que l'action qui compte: les paroles et les tirades patriotiques ne veulent rien dire. Et il ne faut pas croire que les autres nous aideront à nous sauver.

"Notre survivance nationale dépendra du niveau où nous saurons maintenir l'intelligence. Donnons d'abord à la nation des hommes, des hommes puissants, qui front distribuer au peuple l'idéal. Formons une élite, puis formons les masses. Nous pourrions alors opposer à toutes les influences malsaines cette belle supériorité française que nous vient de nos pères, et que nous avons toujours défendue chèrement. AVEC L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE, une philosophie réelle et solide, le respect de la religion et de la morale, il n'est pas de hauteur où nous ne pourrions atteindre".

Le rédacteur du *Droit* reprenant la plume ajoute en commentaire à ces no-

bles et justes paroles :
"M. Montpetit trace là aux riches un bel idéal à suivre; combien d'eux l'ont songé? Combien, dans notre milieu, pensent à encourager, à soutenir de leurs deniers nos oeuvres intellectuelles, écoles, collèges, universités? Etc..."

Nous ne voudrions pas donner notre avis sur ce qui se passe dans le milieu particulier dont parle le *Droit*; mais il nous semble que le mal qu'il constate est malheureusement assez général dans la Province de Québec nos institutions n'ont pas toujours le support financier qu'elles méritent.

Alors que les maisons d'enseignement et les oeuvres d'hospitalisation anglo-américaines et protestantes brassent dans des budgets de millions, nos oeuvres, à nous, en sont réduites à la petite portion.

Alors que leurs professeurs et leurs médecins ou directeurs d'hôpitaux reçoivent des salaires de ministres, les maîtres de nos universités et de nos collèges, qui ont une compétence au moins égale aux premiers, ne sont pratiquement pas payés, surtout les derniers, parce que nos maisons n'ont pas de ressources suffisantes.

Et pourtant nous dépensons largement de toute manière, pour nous procurer le luxe et le confort.

C'est une anomalie. Il ne faudrait pas qu'on pût faire cette constatation malheureuse.

Les oeuvres d'intérêt public et d'éducation en particulier doivent prendre la première place dans notre estime, si nous voulons être à la hauteur de notre devoir.

Il sera particulièrement opportun de se rappeler le conseil de M. Montpetit sur le bon emploi de sa richesse (ou de ses plus humbles moyens), quand on fera bientôt appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les bourses, grosses et petites, en faveur de la reconstruction de notre maison régionale d'enseignement supérieur, le Séminaire de Rimouski.

L'enthousiasme avec lequel on s'acquittera de ce devoir de l'heure montrera que la population du bas du fleuve désire devenir ou rester maîtresse "dans toutes les branches de l'activité humaine" en se préparant des cerveaux.

L'AIDE AUX URSULINES

Mlle Marie-Louise Hudon, (anc. élève), St-Valérien, \$	10.00
Mlle Annette Morissette, (anc. élève), Causapsal, \$	10.00
Mlle Blanche Joubert, (anc. élève), Sayabec, \$	5.00
Une ancienne élève, \$	13.00
Montant rapporté, \$	\$16278.00

ST-OCTAVE DE METIS

Naissance.—M. et Mme Jos. Lévesque font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Louis-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

Décès.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Dame Veuve Hormidas Tardif, âgée de 87 ans.

Décès.—M. Octave Jalbert, de Padoue, et sa famille sont venus demeurer parmi nous.

—M. J.-B. Duguay, cordonnier, est venu se fixer dans le village.

—Mlle Marie Fortin est de retour de Ste-Florence où elle a passé quelques temps chez son frère.

—Mme Philéas Lévesque de Routherville, était l'hôte, cette semaine, de M. Jos. Lévesque.

RETRAITES FERMEES POUR JEUNES FILLES

La première commencera le 1er juillet à 7hrs p.m., et finira le 5 au matin.

La deuxième commencera le 5 juillet à 7hrs p.m., et finira le 9 au matin.

La troisième commencera le 9 juillet à 7hrs p.m., et finira le 13 au matin.

La quatrième commencera le 15 juillet à 7hrs p.m., et finira le 19 au matin.

Les jeunes filles qui désirent prendre part à ces retraites voudront bien faire inscrire leurs noms à l'avance.

BELLE OCCASION POUR UN COCHER.

A vendre à de bonnes conditions : Un Studebaker, 7 passagers, et un Chevrolet 490, en parfait ordre. S'adresser à WILFRID OUELLET, Bie. 4fs p.

Conseil Municipal

Lundi le seize mai mil neuf cent vingt et un, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 hres p.m., sont présents: Monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et Messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Jos.-Albert Langlois, Isidore Albert, Edward Helleur et Narcisse Gagnon, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No. 39, \$53.75; Liste de paye No. 40, \$134.12; Liste de paye No. 41, \$692.44; Alphonse Labbé, \$95.47; Joseph Labbé, \$142.00; Edmond Bégin, \$76.00; Evariste St-Pierre, \$248; René Talbot, \$44.39; Michel Pineau, \$3.78; Frais de transport John Loizeau, \$23.60; Fret, \$1.64; Ant. Blanchet, loyer, O. D., \$4.00; Le Progrès du Golfe, \$2.00; Fridolin Lavoie, \$28.58.

Proposé et résolu que la licence pour la vente des liqueurs douces soit accordée à Mme Joseph Dubé.

Proposé et résolu que la licence de cocher soit accordée à MM. Aimé Gagné, Alphonse Brisebois, Georges-A. Morin, Pierre Vaillancourt et Valmont Blanchette.

Proposé et résolu que la licence de roulier public soit accordée à MM. François St-Pierre, N. Blanchet et Cie Enr., André Lepage, Joseph Chasé, Ernest Bois, Jos. Côté, fils Joachim, et Roméo Fournier.

Sur demande de M. Alfred Duchesne pour un permis de construire il est résolu d'accorder tel permis suivant le certificat donné par l'inspecteur de cette ville.

Une demande est faite de la part des Srs Servantes de Jésus-Marie pour une réduction sur leur compte de taxes du 2 mai courant.

Proposé et résolu qu'une remise de trente piastres et soixante centimes soit accordée sur le dit compte des Srs Servantes de Jésus-Marie.

Lu une lettre de M. Paul Raymond demandant au conseil de faire une réduction dans l'évaluation de son fonds de commerce.

Résolu que MM. les conseillers Helleur et Langlois soient chargés de faire l'évaluation du dit fonds de commerce et d'en faire rapport pour la prochaine séance.

Le conseil prend connaissance des lettres de MM. Antoine Collin et Adélar Martin et d'une requête de plusieurs jeunes gens de cette ville demandant d'être exemptés de la taxe de capitation ou, au moins, de réduire la dite taxe à deux piastres.

Après examen et discussion il est résolu que le règlement concernant la taxe de capitation soit maintenu sans diminution pour cette année.

Proposé par M. Narcisse Gagnon, secondé par M. Edward Helleur et résolu qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement est adopté, amendant le règlement No. 111 concernant la construction, l'alignement des rues, etc., comme suit, savoir:

1. En insérant le titre "Inspection des échafaudages" et les paragraphes suivants après les paragraphes énoncés sous le titre "Alignement des bâtisses: permis de construire" dudit règlement No. 111;

L'inspecteur de la ville est chargé de la surveillance et de l'inspection des échafaudages employés dans les travaux de charpente et de menuiserie pour la construction de tout édifice public au sens de l'article 3749 des S.R. de Québec, 1909, dans les limites de cette ville.

Tout entrepreneur, constructeur, pour son compte, ou tout contre-maître qui se sert d'échafaudages d'au moins quinze pieds, doit obtenir un certificat d'inspection de son échafau-

dage, signé par l'inspecteur et contre-signé par le secrétaire de cette municipalité et payer un honoraire de trois piastres. Nul certificat ne sera accordé pour un échafaudage qui ne sera pas conforme ou équivalent aux données des formules types d'échafaudages approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Si l'inspecteur de cette ville constate, durant la construction d'un édifice public, que les entrepreneurs, constructeurs ou contre-maitres négligent ou refusent de se conformer aux prescriptions des formules réglementant la construction des échafaudages, et que ce refus ou cette négligence est de nature à compromettre la sécurité des ouvriers employés à la construction, il doit en faire rapport au secrétaire de cette ville, lequel, après un premier avis, pourra annuler le certificat d'inspection et prendre des procédures contre les parties en défaut.

Tout entrepreneur, constructeur ou contre-maître qui refuse de suivre les formules relatives à la construction des échafaudages, est coupable d'une infraction aux présentes dispositions et passible, sur conviction sommaire, devant un magistrat de police ou un juge de paix ayant juridiction, d'une amende n'excédant pas cinquante piastres et des frais.

Toute poursuite en vertu des dispositions du présent règlement est intentée, instruite et jugée d'après les dispositions de la partie XV du code criminel.

2. Le présent règlement deviendra en force dans les délais fixés par la loi.

Lecture est faite d'un rapport de M. Larivière, ingénieur de la Commission des Services publics, concernant l'inspection du barrage à l'usine électrique du Crédit Municipal Canadien, et d'un avis de la dite Commission fixant pour le 31 mai courant l'audition de la cause de la Ville de Rimouski vs Le Crédit Municipal Canadien, relativement aux recommandations contenues dans le rapport de l'ingénieur M. Larivière.

Proposé et résolu de donner instruction au procureur de cette ville de demander à la Commission de faire faire les réparations nécessaires au barrage, d'exiger l'installation immédiate d'un système auxiliaire et de maintenir toutes les clauses des contrats qui existent entre cette corporation et le Crédit Municipal Canadien.

Lecture est faite d'une requête demandant qu'un trottoir neuf soit construit cet été sur l'avenue de la Cathédrale, partie sud du chemin de fer.

Lecture est faite d'une requête, demandant que les trottoirs à être construits sur la rue de l'Évêché, entre l'avenue de la Cathédrale et la rue Rou-

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés nous rendraient un fort appréciable service en acquittant leur abonnement sans attendre que nous leur en fassions la demande par lettre particulière. Nous leur demandons de nous faire cette faveur en échange de celle que nous accordons en maintenant le prix de l'abonnement à \$1.00, comme il y a 18 ans.

L'ADMINISTRATION
du Progrès du Golfe.

Province de Québec,
District de Rimouski,
No. 7151.

COUR SUPERIEURE

Dame Maria Croteau, épouse commune en biens de Charles Ross, Industriel, du village de Mont-Joli, district de Rimouski, dument autorisée à ester en justice, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre le dit Charles Ross, défendeur.

Rimouski, 9 mai 1921.
Les procureurs de la demanderesse,
Asselin, Asselin & Simard.

A nos Clients et au Public

Certains règlements nécessités par la mort de M. Arthur Couillard nous obligent à réaliser de suite un montant assez considérable.

Profitant de l'inventaire que nous avions à faire, nous avons réduit aux prix du marché toutes les marchandises qui avaient été achetées avant ou au commencement de la baisse générale. C'est dire que chaque article qui sera vendu le sera à sa valeur actuelle, quel que soit le prix coûtant.

VEZ-VOUS CONVAINCRE VOUS-MEME ET PROFITER DE L'AUBAINE QUE CETTE REDUCTION REPRESENTE POUR VOUS.

COUILLARD, FILS & CIE

Marchands-Généralx - Rimouski.

ST-DONAT

Naissance.—Monsieur et Madame Alfred Morneau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 13 courant sous les noms de Marie-Adrienne. Parrain et marraine Monsieur et Madame Thomas Thériault, grand-parents de l'enfant.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyé gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

SAPHO
Poudre Sapho suffoque et tue les mouches, les coquerelles, les puces, et les puces. Le monde peut sans danger d'empoisonnement la toucher, l'absorber ou la respirer. Le liquide Sapho mûrit, durcit, tue-punaises, détruit les insectes et leurs oeufs. Ne tache pas les habits sans danger pour les enfants.
KENNEDY MFG. CO. Montreal

POSITION DEMANDEE

Un chauffeur pour auto privée ou camion-automobile, pouvant réparer la machine qu'il conduira, demande position. Ecrire à Boite postale 114, Bic, Co. Rimouski.

Agence de Voyages JOHN McWILLIAMS Pointe-au-Pere

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Pere.
Votre patronage respectueusement sollicité.

FERD. SANTERRE MANUFACTURIER RIMOUSKI

BOIS DE COLOMBIE

Nous avons reçu un assortiment complet de bois de Colombie.

Bois pour fini intérieur de 7/16" et 11/16" d'épaisseur par 3" de largeur.

Bois à plancher, moulures, chambranles, etc.

Plaquer en feuilles de 24 x 84.

Portes intérieures et extérieures de toutes dimensions, colonnes sans bases et avec base. Ouvrures en ipn et épinette de première qualité. Chêne pour fini et pour plancher.

Tout ce qu'il faut pour finir une maison de première classe.

Prix défiant toute compétition.

FERD. SANTERRE
RIMOUSKI.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir d'informer le public que je viens de faire l'acquisition de la manufacture de pierre artificielle de Pascal Hudon. Je continuerai donc à fabriquer toutes les sortes de pierre de ciment qui entrent dans la construction des bâtisses.

Prix sur demande.

P. A. FRENETTE

— Marbrier —

Rue St-Jean-Baptiste - Rimouski.

A vendre.—Un engin à gazoline de 10 forces. Un camion-automobile, peinture, etc.

Bon BABBITT à vendre à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

Province de Québec
District de Rimouski
No. 7110

Dame Amanda Larrivée, veuve de J. A. Bélanger, en son vivant agent de gare, de la paroisse de Ste-Flavie, district de Rimouski, en sa qualité d'héritière aux biens de la succession de feu Alexandre Larrivée,

Demanderesse es-qté.

vs
Michel Larrivée, de l'endroit appelé Grand Métis, dans la paroisse de St-Octave de Métis, cultivateur, Hubert Larrivée, de la paroisse de Ste-Flavie, cultivateur, Charles Larrivée, du village de Mont-Joli, employé de chemin de fer, Dame Clémentine Larrivée, épouse de Adélar Leblanc, de la paroisse de St-Gabriel, marchand, et le dit Adélar Leblanc, mis en cause pour autoriser et assister son épouse aux fins des présentes, Dame Eugénie Larrivée, épouse de Walstan Roussel, de la paroisse de St-Joseph de Lepage, cultivateur, et le dit Walstan Roussel, mis en cause pour autoriser et assister sa dite épouse aux fins des présentes, Dame Alphonse Larrivée, de la paroisse de Ste-Flavie, épouse de Eugène Tremblay, journalier, et le dit Eugène Tremblay, absent et de lieux inconnus, mis en cause, pour autoriser et assister son

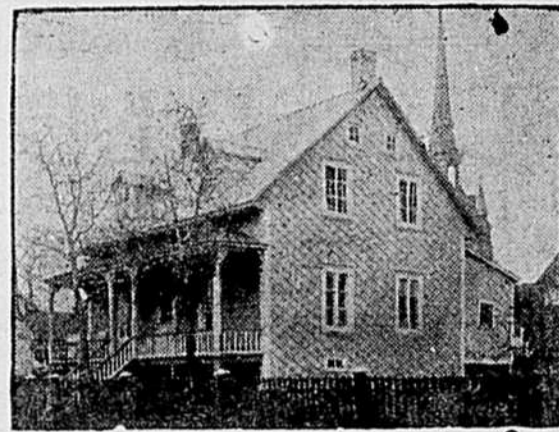
BARDEAUX D'AMIANTE

POUR COUVERTURES ET LAMBRIS

Dans la fabrication du bardeau d'amiante, il n'entre aucune matière périssable ou inflammable, tels que: goudron, asphalte, feutre, rebuts de papier, etc.

Les BARDEAUX D'AMIANTE sont faits de ciment et d'amiante seulement; ils sont incombustibles, impérissables. Pressés à 20,000 livres au pouce carré, ils sont de fait imperméables.

Les BARDEAUX D'AMIANTE ne gauchissent pas, ne gauffrent pas. C'est un matériel PERMANENT et de la plus jolie apparence.



Les BARDEAUX D'AMIANTE sont les seuls du genre fabriqués, les seuls entièrement à l'épreuve du feu. Ils sont annoncés et vendus comme tels depuis au delà de 15 ans. Aujourd'hui des milliers d'installations de tous genres prouvent ces avancés. Ne pas confondre les Bardeaux d'Amiante avec les bardeaux d'asphalte ou tout autre bardeau de papier.

Les BARDEAUX D'AMIANTE se posent facilement sur vieux clapboard ou bardeau de bois.

LINABESTOS.—Planche murale pour fini intérieur; s'emploie pour cuisines, salles à manger, chambres de bains, passages, etc. Absolument incombustible.

LES BONS MATERIAUX SE JUGENT PAR LEUR DUREE. DEMANDEZ CIRCULAIRES et échantillons.

La Cie Manufacturière d'Amiante

78 Rue Saint-Pierre, Québec.

AVIS

Aux charroyeurs de vidanges

Ceux qui porteront leurs vidanges sur le terrain de M. Epiphane St-Laurent, menuisier, recevront 10c. pour chaque voyage. 4fs.

Il est ordonné au défendeur Eugène Tremblay, de comparaître dans un mois. Rimouski, 13 mai 1921.

E. Auguste Côté, P.C.S.
Asselin, Asselin et Simard,
Procès de la demanderesse es-qté 2fs

Assure-vous dans la
"MANUFACTURERS LIFE"
MANUFACTURERS LIFE

Les contrats d'Assurance

— de la —

"Manufacturers Life"

permettent de vous constituer un capital, du chiffre que vous voudrez, et dont vous jouirez à l'âge que vous aurez choisi tout en garantissant ce même capital à vos héritiers si vous venez à mourir entre-temps.

Demandez des renseignements complets. S. VACHON, Agent-Général, Rimouski.

LE PLACEMENT IDEAL

et les Obligations de 1ère hypothèque

à 7% — 5 ans

DE LA

Machine Agricole Nationale

LIMITEE

La première condition essentielle au succès de toute industrie est LE MARCHE qui doit exister pour l'écoulement de ses produits.

Comme l'agriculture est la richesse fondamentale du Canada, il s'en suit que le commerce d'instruments aratoires est considérable.

Mais peu de gens savent qu'il s'est vendu au Canada, en 1920, un total d'environ \$70,000,000 d'instruments divers. De ce total, environ \$30,000,000 ont été importés des Etats-Unis. C'est assez dire qu'il y a place pour la production de La Machine Agricole Nationale, Limitée.

La Province de Québec à elle seule a acheté 20% du chiffre total. Depuis 4 ans, 4,000 nouvelles terres, par année, ont été fondées dans la Province. A l'heure actuelle, d'après les statistiques officielles, il y a 150,000 fermes en exploitation dans Québec, formant un total de 9,503,168 acres en culture. La valeur totale de la récolte et des produits de la ferme en 1920, a été de \$344,000,000.

Ces statistiques sont éloquentes. Elles démontrent qu'il y a place pour La Machine Agricole Nationale, Limitée. Son programme de production pour cette année est limité à \$4,000,000 au prix du gros et la disposition en est déjà pratiquement assurée. Nos cultivateurs apprécient l'importance de cette entreprise réellement nationale et la qualité de ces produits.

Ce sont ces faits qui, sur le marché, donnent à La Machine Agricole Nationale, Limitée, sa place prépondérante. A ce point de vue, ses obligations constituent un placement idéal.

Coupages de: \$100. \$500. \$1,000.

Prix: le Pair (100) et les Intérêts Courus

ECHEANCE DES COUPONS:—Les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Les maisons d'émission se feront un devoir de vous fournir les renseignements supplémentaires dont vous pourrez avoir besoin. Leurs représentants sont à votre disposition. Ecrivez ou téléphonez à leurs frais.

EMILE RANGER

Banquier et Agent Financier
52 rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphones: Main 8591-8592

CREDIT CANADA

LIMITÉE
145 rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphones: Main 4735-4736

LE CREDIT INDUSTRIEL, Limitée

103 rue Saint-Pierre, Québec 35, rue Saint-Jacques, Montréal

Les souscriptions sont aussi reçues à toutes les succursales de

LA BANQUE NATIONALE

Service Transcontinental Direct



ITINÉRAIRE FACULTATIF

Par le Transcontinental, Dép. QUÉBEC (Gare du Palais) 5.00 p.m. TOUS LES JOURS. (Heure du Méridien de l'Est.)

— Matériel roulant —

Wagons-lits modernes
Wagons-restaurant.
Wagons de première,
Wagons de colon.

Par Montréal:

Dép. Palais 12h.01, p.m., tous les jours, dim. exc.
Dép. Lévis, 2h.05 p.m., tous les jours.
Dép. Montréal "Le Continental Limité" (Gare Bonaventure) 9h. p.m. tous les jours par North-Bay, T.&N.O. et C.N.R.

— Matériel roulant —

Wagons-lits modernes jusqu'à North Bay.
Wagon-lits modernes, wagon-lits touristes, wagon-bibliothèque-panorama et à compartiments directs jusqu'à Vancouver.
Wagons de première, wagons de colon, wagon-refectoire.

En vigueur le 30 avril.

En vigueur le 1er mai.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents du Chemin de Fer National du Canada ou du réseau du Grand Tronc.

Chemin de fer National du Canada

MACDONALD'S

CROWN

TABAC À CHIQUER



Le Tabac avec un coeur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Automobiles McLAUGHLIN

Le Nouveau "Master-Six" — Modèle 1921

La fidélité de la Maison McLaughlin à des principes définis quant à la construction de ses moteurs et châssis est de nouveau prouvée dans le "Master-Six" McLaughlin, modèle 1921.

Tout en conservant les caractéristiques qui ont établi, pendant les dix dernières années, les sérieuses qualités pratiques des automobiles McLaughlin, des améliorations dans le dessin de la carrosserie et dans la partie mécanique ont été ajoutées aux nouveaux automobiles du type "Master-Six" McLaughlin, qui leur donnent une supériorité plus complète encore que celle à laquelle l'on pourrait s'attendre, considérant la progression constante de cette entreprise.

Cependant, comme au cours des années passées, nous ne trouvons pas, dans les nouvelles productions McLaughlin, de déviations extraordinaires ou de modifications radicales. Les nouvelles améliorations ont été soumises aux épreuves les plus sévères, déclarées pratiques, et adoptées au châssis "Master-Six" McLaughlin.

Conséquemment, nous découvrons, dans le nouveau "Master-Six", une distinction, un luxe, une qualité, une perfection, un esprit de logique et une puissance mécanique presque inconcevables. Ce n'est que grâce à la formidable organisation McLaughlin, établie au cours des dix dernières années, que le merveilleux "Master-Six" a pu être réalisé.

Il est sage de se souvenir qu'une voiture McLaughlin n'a jamais été construite en prévision d'un prix à demander. Plusieurs mois avant l'ouverture de la saison, les modèles sont dessinés, exécutés et mis à l'épreuve. Lorsque chacun d'eux a fait ses preuves, le prix de vente est fixé à un chiffre se rapprochant du coût de la fabrication d'aussi près que possible, tout en considérant la marge exigée par de sages méthodes commerciales. C'est une valeur toujours exceptionnelle, parce que l'automobile "Master-Six" est éminemment un produit d'une usine McLaughlin. Du côté mécanique, le nouveau "Master Six" est plus qu'un digne successeur des modèles précédables qui ont conquis l'estime de tous les automobilistes. Quant à son apparence, le nouveau "Master-Six" a des beautés insoupçonnées.

La série "Master-Six" 1921 comprend sept nouveaux modèles, dont chacun est muni du fameux moteur six-cylindres McLaughlin-Buick "Master-Six" Valve-en-Tête. En d'autres termes, un mécanisme supérieur et fiable est identiquement offert à tous les acheteurs des automobiles McLaughlin "Master-Six", avec, en plus, un choix de quatre carrosseries fermées et de trois carrosseries ouvertes. Ceci nous a permis d'appliquer aux besoins individuels une excellence uniforme : celle de la Maison McLaughlin.

Vous pourrez voir le modèle 1921 en mes salles de vente à Mont-Joli ou à Rivière-du-Loup. Catalogues et prix envoyés sur demande.

J. AD. LANDRY

COMMERCANT D'AUTOS

RIVIERE DU LOUP ET MONT-JOLI

AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND

GENERAL

Rue St-Germain, Rimouski.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

Asselin, Asselin & Simard
AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C.R.—R. E. Asselin, L.L.L.—Gérard Simard, L.L.L.

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Elséar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP
—AVOCATS—
Bureaux voisins de chez M. Adélaïde Rioux, marchand-cordonnier
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.B.

Ang. M. Tessier, C.R., M.P.P. Perrault Casgrain, L.L.L.

TESSIER & CASGRAIN

AVOCATS - BARRISTERS
Bureau : Édifice de la Banque Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B.,
NOTAIRE, Édifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUD. COUTURE, L.L.L.
NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de PEVECHÉ et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168.

Médecins

DR L. J. MOREAULT
ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau : Avenue de la Cathédrale.

DR Z. VEZINA
Ex-Élève des Hôpitaux de Paris.
Médecin à l'Hôpital de Fraserville.
— Spécialité —
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 165 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.
A Rimouski le 1er et 3e mardi du mois, chez Madame Heatly près de la Station.
Heures de bureau : 10hrs à 11,30 a. m.
2hrs à 5 hrs p. m.
3hrs à 8 hrs p. m.

DR. L. T. LAVOIE
Chirurgien Dentiste
A Rimouski tous les jours
— EXCEPTÉ —
le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi à Matane, à L'HOTEL DIONNE.
Heures de bureau : 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
SUCCESSION DE OUELLET & LEVESQUE
Bureau : 115 St-Jean, Québec.

OSCAR BEAULÉ
ARCHITECTE S.A.A.P.Q.
21 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS
— COMPTABLE —
Elève de WALTON SCHOOL OF ACCOUNTANCY
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes. — Fait également le commerce de bois.
RIMOUSKI, P. Q.

DENTISTE PINAULT
Toujours à votre disposition pour traiter vos dents. Travaux de première qualité. Satisfaction garantie et prix raisonnables.
2602 Ste-Catherine Est, Mais.
Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

Dr R. Bélanger
Médecin Chirurgien
a ouvert son bureau à Rimouski, chez M. JOSEPH LEPAGE, charron, rue du marché. Consultation à toutes heures.

Dr. J. M. GUEVIN
Médecin Vétérinaire
HOTEL ST-LOUIS
RIMOUSKI.

Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

Une police d'assurance dans la

'Manufacturers Life'
C'est ce que tout bon canadien devrait avoir.

S. Vachon, Agent-Général, Rimouski

ALPH. GAMACHE
PLOMBIER, FERBLANTIER
ET ELECTRICIEN
Représentant "Delco Light"
Spécialité : Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

BON BABBITT A VENDRE A L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI.

PACIFIQUE CANADIEN

Service des trains d'été

QUEBEC-MONTREAL
D'après l'heure normale de l'est. Pour convertir au système de l'économie de la lumière, ajouter une heure.

Départs de Québec :

7.40 A.M.—Dim. exc. A Montréal
Gare Viger 3.20 P. M.
12.50 P. M.—Quot. A Montréal,
Gare Windsor, 5.30 P. M.
3.40 P. M.—Dim. exc. A Montréal,
Gare Viger, 8.40 P. M.
10.45 P. M.—Quot. A Montréal,
Gare Viger, 5.40 A. M.—Gare Windsor 6.05 A. M.

Arrivées à Québec :

3.30 A. M.—Quot.—De Montréal,
Gare Windsor, 10.30 P. M.—Gare Viger 10.45 P. M.
11.45 P. M.—Dim. exc.—De Montréal,
Gare Viger, 7.40 A. M.
2.00 P. M.—Quot.—de Montréal,
Gare Windsor, 9.00 A. M.
9.15 P. M.—Dim. exc. De Montréal,
Gare Viger, 4.00 P. M.

Caisse Nationale d'Economie

AVIS.—Les membres de la Caisse Nationale d'Economie sont priés de prendre note que M. Alph. Paré a été nommé percepteur pour Rimouski.

TEMPERANTS

Un expert en assurance-vie, après une étude de la police spéciale pour les tempérants absolus intitulée "A. G. I. P." résumait son appréciation en disant :
"En un mot, cette police répond à une plus grande variété de circonstances de la vie, qu'aucune autre combinaison d'assurances offerte au public".

LA MANUFACTURERS LIFE

est l'unique Compagnie à fonds capitalisés, donnant des conditions spéciales aux Abstinents. C'est donc dans leur intérêt d'étudier les conditions de ces polices, avant de placer leurs assurances.

Une carte postale donnant la date de votre naissance, nous permettra de vous en donner gracieusement tous les détails.

S. VACHON - Agent Général - RIMOUSKI
Ou à CASIER POSTAL 23, RIMOUSKI.

Petits Pois SOLEIL

Les Petits Pois "SOLEIL" importés se recommandent par leur qualité incomparable.

Qualités Sur-Extra-Fines, Extra-Fines, Très Fines, Fines, Mi-Fines et Moyens. En vente chez votre fournisseur.

Distributeurs en Gros : LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, MONTREAL



Oliver

Modèles No. 5 et No. 9

Le dactylographe OLIVER est le plus recommandé.

VENDU PAR

L'Imprimerie Générale S. Vachon

Rimouski, Qué.

LE BON VIEUX



CIGARE PEG TOP

TABAC IMPORTE
Filsasse Longue
PAS de SCRAPS ni COUPURES

4 Pour 25 cts.

DEMANDE

The Mutual Life Assurance Company of Canada, désire les services d'un agent général pour le District de Rimouski. Dividendes libéraux, bons contrats. Adresse, G. W. KNIGHT, Organisateur d'Agences, Chambre 305, Édifice McGill, Montréal, Qué.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai ouvert un restaurant chez moi à St-Anaclet. Je donnerai des repas à toutes heures de la journée, votre patronage est sollicité. Dame FORT. ST-LAURENT.

A VENDRE

Un Surry, 1 buggy, (bandage en caoutchouc) et un "Strackona", en excellent ordre. S'adresser à J. A. THEBERGE, Rimouski.

Province de Québec, District de Rimouski, No. 719.

COUR SUPERIEURE

Dame Alphonsine Larrivée, de Ste-Flavie, épouse commune en biens de Eugène Tremblay, journalier, autrefois du même lieu, et maintenant absent de la Province de Québec, dûment autorisée à ester en justice, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre le dit Eugène Tremblay, défendeur.
Rimouski, 19 avril 1921.
Les procureurs de la demanderesse, ASSELIN, ASSELIN et SIMARD, 3-4-546

Province de Québec, district de Rimouski, Cour Supérieure, No. 7126. Dame Fabiola Leclerc, épouse commune en biens de Edouard Bérubé, commerçant, de la paroisse de Val-Brillant, dit district, dûment autorisée à ester en justice, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre le dit Edouard Bérubé, défendeur.
Rimouski, 28 avril 1921.
Les procureurs de la demanderesse, Asselin Asselin & Simard.

BREGENT

BICYCLES
Cadre garanti pour cinq ans — à des prix défiant toute compétition.
Accessoires à prix raisonnables

BASE BALL
EQUIPEMENTS COMPLETS
Costumes \$6.50 et plus
Articles de Tennis
Demandez notre catalogue
Bregent Sports & Cycles Inc.
208 Rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

La Convalescence

Souvent, après une maladie, soit parce qu'on commet des imprudences, soit parce que l'on est obligé de se remettre trop tôt au travail, soit parce que l'on a été trop affaibli, les forces ne reviennent pas ou reviennent avec une lenteur désespérante.

Il faut alors à l'organisme, pour ne pas rester atteint d'une faiblesse incurable qui pourrait devenir dangereuse, le secours d'une médication à la fois énergique et inoffensive. Rien ne vaut pour cela le

VIN ST-MICHEL

le tonique le plus délicieux, le plus agréable à boire, le fortifiant le plus puissant. Ce vin est excessivement riche en produits reconstituants que l'organisme, même le plus délicat, assimile parfaitement et dont il ne tarde pas à ressentir les effets bienfaisants. Grâce à lui, les traces de maladie disparaissent vite, les forces reviennent et, avec elles, la joie de vivre.

Le Vin St-Michel est un apéritif exquis, un tonique reconstituant facile à digérer et d'une efficacité prouvée dans des milliers de cas d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de surmenage et de convalescence longue et pénible. Il se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT
BOVIN, WILSON & CIE, Limitée
Soleils Agents
468, RUE ST-PAUL OUEST
MONTREAL.



Une police d'assurance dans la

'Manufacturers Life'

C'est ce que tout bon canadien devrait avoir.

S. Vachon, Agent-Général, Rimouski

ALPH. GAMACHE
PLOMBIER, FERBLANTIER
ET ELECTRICIEN
Représentant "Delco Light"
Spécialité : Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

BON BABBITT A VENDRE A L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI.

Au Conseil Municipal

(Suite de la 2e page)
leau, le soit du côté sud de la dite rue.
Lecture est faite de nouveau de la requête demandant que le même trottoir de la rue de l'Évêché soit construit sur le côté nord de la dite rue.

Résolu que les membres du conseil visitent cette partie de la rue de l'Évêché avant de prendre une décision.
Proposé et résolu qu'un trottoir en ciment de 4 pieds 5 de large soit construit cet été sur le côté nord de la rue de l'Évêché, entre les rues Lepage et St-Louis-de-Gonzague, pour remplacer le trottoir actuel en bois, et suivant les devis et spécifications qui seront approuvés par ce conseil.

M. l'inspecteur de cette ville soumet au conseil les devis et spécifications préparés par lui, pour la confection des trottoirs en béton.
Proposé et résolu que tels devis et spécifications soient acceptés par le conseil et que le secrétaire-trésorier soit chargé de demander des soumissions pour la confection, cette année, d'au moins 2000 vgs carrés de trottoir en béton sur les rues que le conseil désignera par résolution et d'après les devis et spécifications ci-dessus mentionnés.

Chaque soumission devra indiquer le prix de la verge carrée et être accompagnée d'un chèque accepté au montant de \$800.00 comme garantie de la bonne foi du soumissionnaire. Toutes les soumissions devront être déposées entre les mains du secrétaire au plus tard le six juin 1921, à midi, et le conseil en fera l'examen à sa séance générale du même jour, à 8 hres p.m., sans s'engager à accepter aucune des soumissions.

Lu une lettre de M. Frs St-Laurent se plaignant du taux chargé pour l'usage d'un syphon dans la cave de son hôtel.
Proposé et résolu que le taux pour l'usage de ce syphon soit diminué à huit piastres par année.

Lu une lettre de M. L.-G. Trudeau demandant le prolongement de l'égoût dans la rue St-Germain jusqu'à la devanture de son terrain. Etude et considération remises à la prochaine séance.

Lu une lettre de remerciements de la part des Révdes Soeurs de la Charité pour remise de taxes.

Lu une lettre de MM. Garon et Jessop renouvelant la demande de M. J. Léandre Fournier pour un permis ou licence pour la vente des liqueurs douces.

Vu que ce permis a été refusé à M. Fournier à la dernière séance et que les procureurs de M. Fournier disent avoir instruction d'aviser aux moyens de faire déclarer le règlement illégal, il est résolu de soumettre le cas à l'aviseur légal de cette ville.

Sur demande de M. Zénon Ouellet avec certificat de l'inspecteur, il est résolu d'accorder un permis de construire et un permis d'obstruer le trottoir sur la rue de l'Évêché et sur la rue du Marché moyennant le paiement de l'honoraire exigé par le règlement.

Sur paiement de l'honoraire requis, il est résolu d'accorder le transport de la licence de commerce de M. Isidore Albert à M. Michel Rioux. Et la séance est levée.

Notes locales

—Le Capt. L.-P.-O. Picard, V.G.G., officier du Département fédéral de l'Immigration, était de passage à Rimouski samedi pour s'embarquer sur le paquebot "Mégantie" qui remontait le fleuve, arrivant d'Europe.

—Assistaient au concert de Gallucci, mardi soir, à Québec, Madame H.-R. Fiset, M. James Jessop, avocat, Madame et Mlle Couture, Madame Emile Côté et Mlle Thérèse Côté, de Cap-Chat.

—M. L. N. Roy, représentant de la maison J. A. Bélanger, de Montmagny, est venu établir sa demeure parmi nous avec sa famille. M. Roy ayant fait l'acquisition de la maison de M. Fortin, en face de la bâtisse de l'exposition.

—Madame et Mademoiselle Côté, de Cap-Chat, sont en ville, les invitées de Madame Paul-Émile Gagnon à leur retour de Québec.

—Mlle Gérardine Bélanger de Bic était en ville ces jours derniers en visite chez ses amies Mlles Bouillon.

—M. Perrault Casgrain, avocat, est parti pour Québec hier soir; il épousera mardi prochain le 24 courant à l'église de Jacques-Cartier, Mademoiselle Lydie Prince, fille de M. l'avocat Prince, C.R., professeur à l'Université de Québec.

—L'installation du nouvel orgue se continue à la cathédrale. Cet orgue est de très vastes dimensions. Malgré que le montage des pièces qui entrent dans sa structure soit encore loin d'être terminé, la vue de ce splendide et imposant monument aux pures lignes gothiques produit déjà aux yeux des visiteurs le meilleur effet.

—M. Philippe St-Pierre part aujourd'hui pour un voyage chez ses parents et amis dans l'Ouest canadien.

—La deuxième exposition de chapeaux chez Madame Thomas Pinault aura lieu lundi prochain. On y trouvera un assortiment des plus jolis chapeaux de toilette de tous genres, et pour toutes les bourses. Une visite est sollicitée.

LE FEU AU BIC

Au cours de la nuit dernière, un violent incendie a ravagé une partie importante du village de Bic. Plusieurs maisons de la rue principale sont aujourd'hui en cendres. Les dommages s'élevaient à environ \$300,000.00. Les propriétés détruites par les flammes appartenaient à MM. Wilfrid Ouellet (magasin, garage, trois hangars, et la bâtisse de la Banque d'Hoche-laga, propriété de M. Ouellet), au tailleur Bellavance (maison, magasin, etc.), au boulanger Joseph St-Pierre, au restaurateur Joseph Langis, au conducteur Polydore Dumas. Ces propriétés de MM. Bellavance, Langis, St-Pierre et Dumas comprennent les résidences, les hangars et les dépendances. Trois automobiles ont été détruites dans le garage Ouellet; on a réussi, à sauver les autres. L'incendie s'est arrêté au magasin de M. D'Anjou. S'il eut venté, tout le village du Bic ne serait plus qu'un monceau de cendres et de ruines.

ARROSEZ, S. V. P.

Au nom de la population de notre ville, nous demandons aux autorités municipales de pourvoir sans retard à l'arrosage des rues où l'on se perd littéralement dans des abîmes de poussière.

AU SÉMINAIRE

Mercredi soir, le 18 du courant, a eu lieu au Séminaire une séance dramatique et musicale donnée par les élèves en l'honneur du Supérieur de cette institution. Comme toujours la salle était pleine, signe que ces spectacles sont toujours appréciés du public. La pièce était intitulée "Les Flavius" et a déjà été jouée au même endroit il y a une vingtaine d'années. Elle a été magnifiquement interprétée. Son allure martiale et héroïque s'harmonise avec le tempérament des élèves; elle ne manque pas d'ailleurs de passages intéressants, frappés à la Corneille, de répliques brèves et tranchantes comme des épées; les vers étaient beaux, la rime bien sentie et la pièce bien sue.

Alphonse Garon présenta au Supérieur les hommages des élèves du Petit Séminaire et M. le chanoine Chartron comme toujours aussi répliqua en son langage éloquent, effleurant, en passant, maint projet d'importance comme la nécessité de grandes et bonnes constructions à ériger pour le Séminaire. La chorale, bien exercée, rendit "L'ouragan" de T. Armand et "Le Choeur des Soldats" extrait de Faust de Gounod. "Le chant de fête", solo et chœur, nous donna l'occasion d'entendre la voix admirablement pure du petit G. H. Bernier, le soliste. L'orchestre donna quatre morceaux de son répertoire; un critique sévère dirait peut-être qu'elle a manqué d'un peu de fermeté et d'ensemble surtout dans "Amaryllis" mais nous ne sommes pas un critique sévère et nous ne dirons rien autre chose que l'orchestre est toujours favorablement apprécié du public.

M. Yvon Miville jouait le rôle de l'empereur Domitien; M. Ant. Lapointe, celui de Flavius Clemen; MM. Albert Dastous et Noël Simard ceux de Sabinus et de Perennis; M. Alph. Belzile, celui du sénateur Nerva; M. Marius Labrie celui de l'affranchi Stephanus, et M. David Beaulieu, son fils Euryclès. Le juif Elymas était M. J.-B. Desjardins, le tribun des préteurs Cimber, M. Antoine Perrault; Nérée et Achille, MM. E. Viens et A.-A. Blais; Vindex, M. P. Bégin.

Parmi l'assistance on remarquait Sa Grandeur Mgr Léonard, le Rév. Père Léonce Thériault, missionnaire d'Afrique en vacances au pays, beaucoup de dignitaires et de ministres de l'Église accourus de toutes parts ainsi que de nombreux étrangers laïques venus eux aussi pour assister à cette intéressante et charmante soirée en l'honneur de M. le Supérieur du Séminaire.

NAISSANCES
Monsieur et Madame J.-B. Fournier (née Rose-Anna DeChamplain), de Schreiber, Ont., ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à Rimouski le 16 courant, et baptisée sous les noms de Marie-Yvonne-Georgette. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Fournier, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Placide Parent font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 15 courant, sous les noms de Joseph-Adrien-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Léon Blanchet.

Naissances à Rimouski

Le 5 mai, Marie-Germaine, fille de Séraphin Proulx, commis, et de Blanche Desclènes.—P. et m., Joseph Proulx et Alphéa Proulx.

Le 9, Marie-Marthe-Rita, fille d'Antoine Lévesque, cult., et de Juliette Pinault.—P. et m., Joseph Lévesque et Marthe Pinault.

Le 10, Marie-Georgianna-Edith, fille de Napoléon Rioux, journ., et d'Eugénie St-Laurent.—P. et m., René Ouellet et Georgianna Côté.

Le 10, M.-Louise-Anna-Estelle, fille de Napoléon Rioux, journ., et d'Eugénie St-Laurent.—P. et m., Jean-Bte-Émile Pouliot et Louise-Anna Lavoie.

Le 11, Marie-Marguerite, fille d'Albert Beaupré, journ., et de M.-Berthe Sirois.—P. et m., François Guérette et Marie Guérette.

Le 12, Léopold-Yves, fils de Paul Blanchette, journ., et de Marie-Léda Duchêne.—P. et m., Auguste Duchêne et Clara Lavoie.

Le 13, Marie-Joséphine-Hélène, fille de Percé Lepage, journ., et d'Anna Rioux.—P. et m., Louis-Jacques Lepage et Irène Lepage.

Le 13, Joseph-Albert, fils d'Eustache Canuel, cult., et d'Anna Lepage. P. et m., Albert Lévesque et Elmire Lepage.

Le 15, Joseph-Adrien-Raymond, fils de Placide Parent, journ., et d'Émélie Guérette.—P. et m., Léon Blanchette et Marie-Louise Guérette.

Le 16, Marie-Rose-Anna-Yvonne, fille de Jean-Baptiste Fournier, peintre, et de Rose-Anna DeChamplain, de Schreiber, Ont.—P. et m., Pierre Fournier et Arthémise Boucher.

Le 17, Marc-Donais-Fernand, fils de Louis-Georges Trudeau, ingénieur civil, et d'Adrienne Amiot.—P. et m., Louis-Thomas Lavoie, chirurgien-dentiste, et Laura Paradis.

Le 19, Joseph-Edgar, fils de Joseph Caron, journ., et d'Eva Dupuis.—P. et m., Paul Blanchette et Rose-Alma Sirois.

Mort de Mlle J. Lepage

Nous apprenons avec regret la mort de Mademoiselle Julienne Lepage, fille de Madame Ve Johnny Lepage, décédée ce matin.

Nous offrons à sa mère, et à sa soeur, Madame Larrivé, qui lui survivent nos très sincères sympathies.

RIMOUSKI-QUAI

—Le Rév. Père Jacques-Léonce Thériault, autrefois de St-Eloi, aujourd'hui missionnaire dans l'Ouganda, centre de l'Afrique, depuis 1907, était de passage au quai de Rimouski, l'hôte de M. P.-H.-A. Caron, son parent. Le Père Thériault doit passer un an au pays.

BEURRE! BEURRE! 30c. la livre

On peut se procurer, à l'épicerie DESROSIERS du beurre frais de beurrier, première qualité, à 30 sous la livre.

SANDY-BAY

Les Boules.—Mai 19.—Par ordre du Secrétaire de la Province, une commission a été transmise au Greffier de la Paix du District de Rimouski nommant M. J. Henri Bélanger, Marchand, Juge de Paix pour le district. Nos félicitations à M. Bélanger.

FORD

L'AUTOMOBILE ÉCONOMIQUE DANS SON COUT D'ACHAT, D'ENTRETIEN ET DE SERVICE.

Modèles 1921 maintenant dans nos salles de démonstration.

NOUS VENDONS LES VÉRITABLES PIÈCES DE RECHANGE FORD.

OUVERT TOUS LES SOIRS

Attention spéciale accordée aux commandes données par malle ou téléphone.

Quebec Potato Products Company MONT-JOLI - Co. Matane, P. Q.

18e Pèlerinage National

Accompagné par Mgr J.-A. Bélanger, directeur spirituel, et par M. Emile Vaillancourt, agissant comme guide, conducteur et administrateur.

LOURDES, ROME, ASSISE, PARAY-LE-MONIAL. Avec visites aux principales villes de France, Italie, Suisse, Belgique, Angleterre

Du 2 juillet au 4 septembre Prix \$895

Comprenant toutes les dépenses nécessaires. Prolongation du voyage à volonté. Prospectus-itinéraire sur demande en s'adressant aux organisateurs.

Note importante: Ne pas confondre avec les autres pèlerinages annoncés. Il est important des inscrire immédiatement.

Les Agences de Voyages Jules Hone 9 boulevard Saint-Laurent Montréal.

Photographie! Photographie!

Travaux d'amateurs exécutés promptement.

Développement de films, 15c. du rouleau.

Impression (papier ou carte postale), 5c.

RICHARD BLAIS RIMOUSKI

AVIS

A partir du 1er juin le lait sera vendu à 12cts la pinte au lieu de 15cts. PANTALEON MORISSETTE.

NOTEZ-LE BIEN Dans les cas d'amaigrissement, de convalescence ou d'épuisement, demandez à votre pharmacien les TONIQUES HEMOGENOL (qui produisent du sang) signature,

"FAGUET" La profession médicale, les hôpitaux et sanatoriums attestent qu'ils sont les plus énergiques des toniques reconstituants connus jusqu'à ce jour. Pilules Hémogénol Faguet \$1.00, flacon de 100. Vin Hémogénol Faguet, \$2.00 la bouteille. Elixir Hémogénol Faguet, \$2.50 la bouteille de 17 onces. FAITES-EN L'ESSAI

SAUVEZ VOS DOLLARS AU PUBLIC NOTRE MOTTO: Qualité Bas Prix Satisfaction Garantie

RAOUL DESCHENES Marchand Général

Rue St-Germain - Rimouski.

Monsieur ou Madame:—

J'ai le plaisir de vous proposer une visite à mon magasin pour constater la différence qu'il y a entre l'ancien prix, SI ÉLEVÉ, et le prix SI RÉDUIT d'aujourd'hui.

PRIX SPÉCIAUX A CEUX QUI ACHÈTENT EN GROS. Votre patronage respectueusement sollicité. RAOUL DESCHENES.

ANTOINE BELLAVANCE AGENT D'ASSURANCES

Tous genres d'assurances transigées aux taux les plus bas

Spécialités: ASSURANCE-VIE et ASSURANCE-FEU REPRÉSENTANT: GREAT WEST LIFE ASSURANCE CO. GUARDIAN ASSURANCE CO. LTD., de Londres. LA PREVOYANCE. MONARCH FIRE INSURANCE CO.

Venez me consulter pour vos assurances et vous aurez ENTIERE SATISFACTION.

STENOGRAPHE DEMANDEE

Sachant le français et l'anglais, ou le français seulement. TRES BON SALAIRE offert à une jeune fille compétente et pouvant produire références satisfaisantes.

— S'adresser par écrit à —

LANDRY LANGLAIS, Limitée Mont-Joli

Arrivée des trains à Rimouski

Table with 2 columns: TRAINS MONTANTS (Venant de l'est) and TRAINS DESCENDANTS (Venant de l'ouest). Includes times for Express maritime, Local, and Ocean Limited.

MAISON A VENDRE

Une maison, à deux étages, très bien finie, avec toutes les améliorations modernes, fournaise à eau chaude, bain, etc., comprenant 12 pièces; cette maison est située dans le village de Mont-Joli; terrain de 172' x 100'. A vendre à de bonnes conditions pour un prompt acheteur. Adressez-vous à M. DAVID McKINNON, gérant Banque Nationale, Mont-Joli.

A VENDRE

Plants de tomates, choux, etc., en vente au Monastère des Ursulines de Rimouski.

A VENDRE

Un buggy "rubber tire", monture rouge, en bon ordre \$125.00. Un canot "barge", peinturé blanc, \$15.00. ED. HELLEUR

Tél. Nat. 268

PAUL BLANCHET

Charretier

Automobile à la disposition des voyageurs, jour et nuit

Service fait avec politesse, à des prix modérés. Rue Notre-Dame - Rimouski.

JE N'AI PAS PEUR de garantir mes machines à additionner

VICTOR. J'en ai une qui me donne entière satisfaction.

Pourquoi payer des prix de fantaisie pour d'autres machines qui ne sont pas meilleures.

La VICTOR ADDITIONNE, SOUS-TRAIT, MULTIPLIE, DIVISE.

Elle ne se trompe jamais. Je vous donnerai un an pour la payer si vous le désirez.

CAMILLE ROSS RIMOUSKI

Automobiles

STUDEBAKER et CHALMERS

Le nouveau Léger Six "Studebaker", Modèle 1921.

Je dois vous informer que je suis agent pour la vente du "STUDEBAKER" et du "CHALMERS", ainsi que d'autres marques telles que le fameux "MAXWELL" qui est un char léger, le "GRAY-DORT", le "LIBERTY" et la "PAIGE". Aussi Camion (Truck) "MAXWELL" et "NATIONAL".

Je vous vendrai un "STUDEBAKER" Léger six-cylindres pour le prix de un quatre-cylindres. De plus, le "CHALMERS" qui est un char des plus modernes et de construction parfaite, et je défie toute compétition dans les mêmes prix. Vous trouverez toutes ces marques de chars autos chez J. A. Thérberge, à son Garage, rue St-Germain, Ouest.

VOULEZ-VOUS DE L'ASSURANCE-VIE

C'est dans la Compagnie GREAT WEST LIFE INSURANCE Co. que vous devez la prendre. C'est elle qui vous donnera le plus pour votre argent. C'est-à-dire que vous paierez aussi bon marché que n'importe où ailleurs et que vous en retirerez le plus de profits.

ANTOINE BELLAVANCE Agent RIMOUSKI.

AVIS

Jusqu'à nouvel ordre, j'avertis le public que je n'accepterai pas les peaux pour tanner en cuir rouge.

Je continuerai cependant à acheter les peaux et à payer les plus haut prix du marché.

Geo. Dumont

Tanneur RIMOUSKI, P. Q.

CHAUFFEUR

On demande un chauffeur d'expérience pour la saison d'été. Voiture McLaughlin. Recommandations exigées. S'adresser à Casier Postal 143, Rimouski. 3-j.n.o.

AUTOMOBILISTES

Ce n'est pas tout que d'acheter une belle machine. Il vous faut l'assurer contre le feu, le vol, les accidents, les collisions, etc. Pour cela consultez-moi et je vous ferai de bonnes propositions.

ANTOINE BELLAVANCE Agent RIMOUSKI.

A VENDRE

L'Hôtel Bellevue, situé dans un des plus beaux endroits de La Pointe-au-Père. L'Hôtel achalandé par les pilotes, et les touristes l'été, place idéale. L'ameublement est presque complet. Vendra à bonnes conditions. S'adresser à M. Alphonse Ruest, restaurant National, Rimouski, 11 f. j.n.o.

A VENDRE

Chevrolet 490, parfait ordre, bons pneus, pour \$400.00, un vrai bargain. S'adresser à Wilfrid Ouellet, Bic. — j.n.o.

MAISON A VENDRE

A DE TRES BONNES CONDITIONS.

Située Avenue de l'Évêché, tout près de la manufacture de laine, voisin est de M. Isidore Albert. Cette maison est divisée pour deux logements pourvus des améliorations modernes, qui rapportent actuellement \$20. par mois. S'adresser à ANTOINE BELLAVANCE Rimouski.